

Arrangement de La Haye concernant l'enregistrement international des dessins et modèles industriels

Présentation du nouveau logo du système de La Haye

1. Le 26 avril 2010, l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) a dévoilé un nouveau logo. Le nouveau logo est la pierre angulaire d'une nouvelle identité visuelle pour l'Organisation, conformément aux nouvelles orientations prises pour suivre la rapide évolution de la propriété intellectuelle dans le 21^e siècle.
2. Le nouveau logo et l'ancien logo de l'OMPI ont été communiqués à tous les États membres de l'Union de Paris et aux membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), conformément à l'article 6*ter* de la Convention de Paris pour la protection de la propriété industrielle et à l'article 3.1)a) de l'Accord entre l'OMPI et l'OMC.
3. Le Bureau international de l'OMPI est en train d'intégrer le nouveau logo de l'Organisation dans tous les contacts avec les utilisateurs du système de La Haye et le grand public. En conséquence, au cours du mois de septembre 2011, le Bureau international de l'OMPI introduira progressivement le nouveau logo du système de La Haye, inspiré de celui de l'OMPI, tel que reproduit ci-dessous :



4. Le nouveau logo du système de La Haye sera intégré dans toutes les publications en version papier et en version électronique et dans tous les documents officiels publiés par le Bureau international de l'OMPI dans le cadre du système de La Haye.

Le 29 août 2011